



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier Ile Napoléon

Mercredi 10 novembre 2010 à 20 h 00

dans la salle des sports de La Rotonde

Personnes présentes :

M. Olivier BECHT, Maire de la Ville de Rixheim
M. Michel POCHON, Conseiller Municipal délégué
M. Philippe WOLFF, Conseiller Municipal délégué

Assistait en outre :

Mme Bernadette CARRIERE, Adjointe au Maire

Secrétariat assuré par :

Mlle Nadine GASSER, Secrétariat de Direction

Excusé :

M. Richard PISZEWSKI, Conseiller Municipal délégué

Participants :

Environ 40 personnes.

Monsieur le Maire salue les personnes présentes et confirme que cette réunion est la deuxième de l'année, la première ayant eu lieu le 26 mai 2010 en cette même salle. Il propose de la scinder en deux parties :

1) L'ordre du jour :

- a) chantier de voirie rue Jean Jaurès,
- b) projet d'aménagement de la rue Zumstein,
- c) éclairage public,
- d) fiscalité locale.

2) Le jeu des questions/réponses.

1-a) Chantier de voirie rue Jean Jaurès

Monsieur le Maire revient sur le constat établi lors de la précédente réunion par le groupe de travail sur la sécurité des piétons (projet de quartier).

Les 2 axes principaux du quartier sont les rues Jaurès et Zumstein. Il signale que la rue Victor Hugo sera également retravaillée (prolongation) en vue de la construction d'un nouveau complexe sportif, crèche, périscolaire.

Pour cette fin d'année, les travaux sont passés dans une phase active.

En date du 12 octobre 2010, une réunion d'information et de concertation s'est tenue au Foyer Paroissial de l'Ile Napoléon avec les riverains de la rue Jean Jaurès et les techniciens du SCIN (Syndicat des communes de l'Ile-Napoléon).

Il a été décidé en premier lieu d'abattre des arbres en raison de l'importance de leurs racines qui défoncent les trottoirs. La durée du chantier est d'environ 3 mois, le démarrage aura lieu le lundi 22 novembre 2010 pour s'achever aux alentours du 17 décembre 2010. La Sté SCREG Est, titulaire du marché, procèdera en

un premier lieu au décroûtage et à la dépose des anciens trottoirs. Ensuite, il sera procédé à la pose de nouvelles bordures, caniveaux, fourreaux permettant l'enfouissement de certaines lignes de télécommunication.

Monsieur le Maire a demandé que la chaussée soit gardée en état afin de permettre le passage des véhicules et ce jusqu'aux fêtes de fin d'année. A partir du 15 janvier 2011, si les conditions météorologiques le permettent, la Sté SCREG Est agira sur la chaussée en procédant au décroûtage, à son décaissement et pour terminer à sa réfection.

Au final, les changements seront les suivants : trottoirs et espaces verts refaits, création de places de stationnement, trottoirs mixtes (piétons/cyclistes). Monsieur le Maire tient à rester dans un esprit de maillage des pistes cyclables. Il cite pour exemple la piste de la rue de Battenheim. Il est important de conforter et de sécuriser la liaison entre le centre du quartier d'Ile-Napoléon et celui du centre Ville.

Monsieur le Maire espère que ces travaux se dérouleront pour le mieux possible dans le respect du planning des cahiers des charges.

1-b) Projet d'aménagement de la rue Zumstein

L'aménagement de la rue Zumstein se présente d'une façon un peu plus compliquée et longue. La limite de l'aménagement a pour point de départ la rue du Dépôt et pour finalité la rue du Nord.

3 points stratégiques :

- le carrefour entre les rues Jaurès/Zumstein/Kléber (entrée)
- la place devant la salle de prières, le commerce, le boxing, Tournicoti, avec son réaménagement (terminal de bus)
- le point névralgique : la sortie et l'entrée de l'école maternelle.

Monsieur le Maire signale qu'à ce jour aucun plan n'a été tracé. Il souhaite constituer un groupe de travail qui réfléchisse à l'aménagement de la rue Zumstein et à sa place. La Municipalité a pour intention de valoriser cet emplacement qui se trouve au cœur du quartier. Il serait envisageable d'y édifier une statue, une fontaine, une vieille locomotive... quelque chose qui donnerait du caractère à cette entrée du quartier.

Il faut aussi réfléchir à l'entrée et à la sortie de l'école maternelle (îlots, plateaux surélevés..). Il donne pour exemple la dépose-minute créée dans le quartier des Romains et les plateaux Grand'Rue au Centre.

Plusieurs riverains signalent que le passage des bus s'avère très difficile et dangereux (possibilité de création d'un rond-point ?)

Un intervenant est d'accord avec la proposition de Monsieur le Maire quant au réaménagement de la place mais demande si celle-ci est attractive ou enjôleuse (création de parkings, commerces...)

Monsieur le Maire lui confirme qu'il veut la rendre attractive. Cette place est située à la frontière du quartier historique constitué d'une part par les maisons individuelles (cheminots, EDF) et d'autre part par les immeubles construits dans les années 1970 par la SOMCO. Elle constitue le cœur même du quartier. Il n'est pas question uniquement de refaire le bitume. Il s'agit de la mettre en valeur. Il faut penser à quelque chose qui agrmente et change la qualité de la place. Il est important qu'on y réfléchisse ensemble.

Le même intervenant revient sur la politique municipale sur l'attractivité du quartier. Il demande à savoir s'il est prévu de mettre en place une politique volontaire commerciale.

Monsieur le maire lui confirme que cette volonté est également présente. Il pense à l'emploi des jeunes. Il cite pour exemple le local à côté de la salle de prières, qui appartient à la Ville et qui a été loué à un jeune pour y créer son commerce d'épicerie-taxiphone. La Ville l'a aidé dans ses démarches (Chambre de Commerce). Le loyer est d'environ 100 €/mois.

Certes la volonté de politique commerciale est présente mais elle est limitée. En effet, les possibilités foncières sont très restreintes. Pour l'instant, dans ce bâtiment, il n'y a pas d'autre local disponible dans le but de créer un autre commerce.

Monsieur le Maire revient sur le problème du périscolaire et du Tournicoti. Le local ne répond plus aux normes de la CAF. Le Conseil Général a été contraint de réduire le nombre de places. La liste d'attente pour les enfants devenant de plus en plus longue, nous avons décidé avec la Municipalité la construction d'une nouvelle crèche et d'un périscolaire. Le projet initial avait été ficelé par la CCIN et repris depuis par la M2A. Le coût du projet est de 4 millions d'Euros. L'acquisition des terrains est de l'ordre de 400.000 €. Cette nouvelle structure sera édifiée sur les terrains situés rue de la Forêt Noire (grand champ actuel). A côté de la crèche et du périscolaire, sera édifié un complexe sportif pour un coût de 6 millions d'Euros. Au total environ 10 millions d'Euros seront investis dans le quartier d'Ile-Napoléon pour ces 2 équipements. Mais un délai de 3 à 5 ans est nécessaire entre les études, les projets et l'exploitation des structures (fin 2013 courant 2014).

Un intervenant revient sur l'aménagement de la Place Zumstein. Il propose de créer un double quai pour les bus.

Monsieur le Maire propose de passer à la constitution du groupe de travail. Il demande aux personnes ici présentes de se porter volontaires et d'exprimer leurs idées.

CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LE REAMENAGEMENT DE LA RUE ZUMSTEIN
(au 10/11/2010)

Nom	Prénom	Adresse sur Rixheim	Téléphone/Adresse mail
EBERHARDT	Gaëtan	9 rue Charles Zumstein	03.69.19.70.91 .eberhardt@numericable.fr
OUMGHAR	Mohamed	17 rue St Exupéry	06.19.30.52.66
ZIMRANI	Mohamed	9 rue Zumstein	03.89.61.92.87
BAYRAM	Bilge	2 rue Gustave Stoskopf	06.40.13.20.32 @hotmail.fr
UNFER	André	12 rue Charles Zumstein	03.69.19.20.56
MACHADO	Carlos	161 rue de l'Ile Napoléon	03.89.61.52.02 @hotmail.fr
MEYER	René et Irène	20 rue Jean Jaurès	03.89.61.99.08 .meyer36@orange.fr

Monsieur le Maire remercie les personnes prêtes à s'investir. Il sera possible de travailler en concertation avec les habitants, la Ville et le SCIN. Dès que le projet sera sur pied, il sera présenté au quartier.

1-c) Eclairage public

Les riverains poussent des cris de soulagement car ils attendent patiemment la lumière...

Monsieur le Maire confirme que les marchés ont été signés et notifiés. Les travaux seront réalisés en 2 phases :

1^{ère} phase : à partir de janvier 2011 une tranche de 90.000 €. L'éclairage sera réalisé autour des bâtiments de la Rotonde et des garages.

2^{ème} phase : le reste du quartier pour une tranche de 100.000 €.

Le coût total des travaux avoisine les 200.000 €

Afin d'éviter le vandalisme, les réverbères auront 8 mètres de haut. Certes, ils ne seront pas trop esthétiques. La trappe d'accès ne sera pas à la base mais à 4 mètres de haut, afin d'éviter les coups des voitures « bélier », des bacs à fleurs seront placés à leur base.

Monsieur le Maire espère qu'à la prochaine réunion de quartier l'éclairage sera mis en route et inauguré.

Monsieur le Maire voulait également informer les personnes ici présentes que l'un des engagements pris lors de la précédente réunion du conseil de quartier, à savoir la vidéo-protection, va aboutir prochainement. En effet, elle sera installée dans les prochains mois sur les 4 bâtiments publics (Salle de la Rotonde, boxing, écoles primaire et maternelle). Elle constituera un outil supplémentaire pour la Police Municipale.

La Police Municipale va mettre en place une brigade équestre constituée de 2 chevaux. Des patrouilles régulières seront effectuées sur le quartier d'Ile Napoléon.

Un intervenant demande à savoir si l'on va recruter des gens du quartier pour constituer cette brigade équestre.

Monsieur le Maire ne peut lui répondre dans l'affirmative. En effet, les 2 policiers déjà recrutés doivent remplir obligatoirement certaines conditions (titulaires du concours de policier municipal, habilitations spéciales, être cavaliers...)

1-d) Fiscalité locale

Monsieur le Maire tient à apporter des précisions concernant la fiscalité locale. En effet, les personnes ici présentes ont pu constater une augmentation en 2010. Celle-ci n'est pas due au taux communal car la commune n'a pas augmenté ses taux et ceci depuis 2008 (un des engagements pris en 2008).

En regardant votre avis d'imposition visionné (ex. taxes foncières 2009) l'on constate qu'il y a plusieurs colonnes. Le contribuable paie à la commune, au Département et à la Région. C'est une addition de ces 3 colonnes. L'on paie la cotisation égale à :

$$\text{la base}^* \times \text{le taux}^{**}$$

* la base est la valeur vénale de votre habitation.

**le taux est fixé par le conseil municipal pour la commune.

La base n'est pas fixée par le conseil municipal mais par les services fiscaux de l'Etat.

Monsieur le Maire cite pour exemple une personne X qui fait des travaux dans sa maison d'habitation (rajout d'une pièce). Les services fiscaux vont réévaluer et augmenter la base de calcul. L'on constate effectivement ces dernières années que certains taux augmentent constamment alors celui de la commune reste stable.

Un participant conforte les dires de Monsieur le Maire en montrant sa feuille d'imposition avec le taux de la commune : 16,12 % (soit 0 % d'augmentation). Par contre l'Etat a augmenté de 1,2 %, le Département de 1,8 % et la Région de 4,1 %.

Monsieur le Maire donne des explications précises sur les dotations globales de fonctionnement que l'Etat reverse aux communes (compensation des charges de Décentralisation). Il revient également sur les répercussions financières engendrées par la Décentralisation. Il confirme que les élus locaux essaient de faire au mieux avec ce qu'ils ont. Chacun a ses compétences et les financent au mieux...

Un participant demande à avoir des précisions sur l'augmentation de la taxe des ordures ménagères.

Monsieur le Maire signale que cette compétence relevait auparavant de l'ex-CCIN devenue SCIN et a été transférée depuis à la M2A. Une augmentation de 25 % a été relevée. En effet, la taxe est calculée non en fonction du nombre de personnes vivant au foyer mais en fonction de la surface. Cette forte augmentation est due notamment au nouveau marché public qui a été signé (durée de 3 années). Lors de l'ouverture des plis : c'est l'entreprise la moins chère qui remporte le marché. Malheureusement, les prix ont augmenté de 10 à 20 % par rapport à l'ancien marché (augmentation du prix du carburant, des charges de personnels...) Monsieur le Maire espère que le prochain marché sera moins onéreux.

Il revient sur le cas précis de l'intervenant qui habite sur le site de la gare à l'Île-Napoléon. Une partie de son terrain est situé sur le ban de la Ville d'Illzach et l'autre sur celui de Rixheim. C'est un cas très particulier.

Un intervenant constate qu'entre 2008 et 2009 les impôts locaux augmentent constamment et qu'il est difficile pour des gens à revenus modestes de continuer à pouvoir payer toutes les charges.

Monsieur le Maire est conscient des difficultés. Si l'on additionne, les impôts augmentent environ de 10 %. La Municipalité pour sa part a fait de gros efforts : stabilité, 0 % d'augmentation. Monsieur le Maire signale toutefois que les coûts de fonctionnement augmentent constamment : fioul, gaz pour le chauffage des bâtiments (écoles...), les salaires des fonctionnaires...

La Municipalité, en faisant le choix de la stabilité, est obligée d'économiser chaque année 4 %. Pour cela, les frais de cérémonies et de jumelage ont été fortement diminués tout en essayant de ne pas pénaliser les services rendus au public.

Un problème se pose actuellement : celui du nettoyage des locaux. Au prochain budget, les personnes partant à la retraite ne seront pas systématiquement remplacées. Qui fera leur travail ? Alors que la demande de nettoyage est en constante augmentation (dans les crèches, les écoles...).

Monsieur le Maire donne des précisions sur le mode de fonctionnement de son équipe. Chaque adjoint fait une lettre « au Père Noël » afin de demander des crédits (voiries, écoles...). Puis l'on additionne tous ces chiffres. Si l'on arrive à plus de 6 millions d'Euros, on est obligé d'augmenter les impôts communaux. De ce fait, on procède à la commission de la « Hache » : un arbitrage entre les impôts et les choix. Pendant la campagne électorale de 2008, Monsieur le Maire est allé voir les Rixheimois et leur avait promis de ne pas augmenter les taux et il a tenu parole. Alors que son prédécesseur avait augmenté de 60 % les taxes. Il est conscient qu'avec une retraite de 800 €/mois, il est difficile de payer toujours plus d'impôts.

Un intervenant signale que le problème est général, il est dû à la fameuse Décentralisation. Il faudrait que tous les maires des villes et villages se réunissent et essaient de limiter les appétits du Département et de la Région. Cet homme vient récemment d'emménager sur Rixheim et auparavant il habitait auparavant dans le Sundgau. Là-bas, il a constaté que des routes sont régulièrement refaites sans raison particulière. Il revient également sur les dépenses du TRAM-TRAIN et demande qu'on dise à M. BOCKEL de calmer ses appétits !

Monsieur le Maire reprend la parole. Les routes départementales sont une compétence du Conseil Général. Ce sont en effet des arbitrages difficiles. La Région finance le TER et les lycées. Les maires sont conscients de la situation actuelle. L'Alsace possède excellent réseau ferroviaire mais tout cela à un coût important (financé par la Région). L'Etat a donné le RSA aux départements qui augmente constamment... Monsieur le Président Nicolas SARKOZY a fait la réforme de la taxe professionnelle (suppression). Seule solution à cette réforme : ce sont les ménages qui paient la différence et les structures intercommunales se retournent vers la fiscalité des ménages.

Monsieur le Maire rassure les personnes ici présentes. Il se rendra prochainement au Congrès des Maires de France afin d'appuyer nos villes et communes dans le but d'avoir des ressources plus conséquentes. Il est certain que les collectivités territoriales gèrent au mieux leurs finances par rapport à celles de l'Etat. Les Maires sont en contact direct avec les citoyens. Il est certain que la Décentralisation est un plus, mais il faut avoir les moyens de l'assurer !

2 Le jeu des questions/réponses.

➤ Lampadaire défectueux rue de Battenheim

Une intervenante signale qu'un lampadaire situé entre la rue de Battenheim et la rue du Nord ne fonctionne pas. D'après elle, les services techniques sont déjà intervenus à plusieurs reprises. Ils disent que le problème vient d'EDF.

Monsieur le Maire signale qu'EDF avait entrepris des travaux mais qu'ils n'ont pas terminés leur travail. Des courriers de relance ont été envoyés. Une analyse va être faite. Il demande à la personne de donner ses coordonnées à la secrétaire en fin de réunion.

(NDLR : Mme Michèle GODARD 24 rue du Nord Tél. 03.89.61.83.09 lampadaire situé en face soit au 34 rue de Battenheim près du hangar).

➤ Présence de la SOMCO – Lignes jaunes

Monsieur EBERHARDT déplore qu'aucun responsable de la SOMCO ne soit présent aux réunions du quartier. Il demande à avoir des précisions sur les lignes jaunes matérialisées devant les immeubles. Monsieur ZIMRANI est du même avis. Les locataires de la SOMCO sont contraints de déposer les courses devant la porte d'entrée de l'immeuble et ensuite de garer leur véhicule sur un parking. Mais il n'y a aucune place de libre.

Monsieur EBERHARDT demande à Monsieur le Maire s'il est prévu de construire dans la rue Zumstein.

Monsieur le Maire donne des explications précises sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui détermine les zones constructibles et non. Il a été récemment modifié et est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2010. On a essayé de tout verrouiller. A signaler qu'autrefois, l'ancienne municipalité a donné maintes autorisations de construire alors que les infrastructures étaient inexistantes (voirie, réseaux d'assainissement, éclairage, école, crèche...). Il revient sur les anciennes carrières qui viennent d'être remblayées et aplaties. Sur ce site, il y aurait une possibilité de créer une zone d'activité économique dans le but d'implanter des entreprises et de créer des emplois. L'avenir du secteur automobile est incertain, bien que Peugeot connaisse actuellement une bonne reprise.

Pour Monsieur le Maire, il est important de créer des emplois pour nos jeunes.

La Ville a également des terrains derrière l'ancienne Rotonde. Cette zone sera aménagée dans les prochaines années mais progressivement, pas avant que les terrains soient stabilisés.

Monsieur EBERHARDT revient sur les traits jaunes devant les immeubles mais également devant la rue Zumstein. Il demande à savoir qui les a tracés.

Monsieur le Maire n'est pas au courant. Le parking est privé, il appartient à la SOMCO.

Monsieur EBERHARDT a téléphoné hier à la SOMCO à Monsieur MOKAS. Il lui a signalé le problème de la mosquée et que la Police Municipale verbalise les véhicules.

Monsieur le Maire confirme que la SOMCO a passé une convention avec la Police Municipale (également le cas sur Entremont) afin qu'elle puisse intervenir sur leur demande.

➤ Passage des poids lourds rue de l'Île-Napoléon

Monsieur ZIMRANI demande qu'on intervienne afin de réduire le passage des gros camions.

Monsieur le Maire a fait le maximum. Il a procédé à la fermeture, non sans mal, de la station AS 24 dans le but de réduire le transit des poids lourds d'origine étrangère. Le trafic ne peut pas être réduit totalement car Rixheim possède des entreprises telles que Tempé, Pöppelmann, Peugeot qui doivent recevoir de la marchandise quotidiennement. Si Monsieur le Maire interdit demain le passage de poids lourds dans la Ville, certaines entreprises risquent de fermer et des Rixheimois perdront leur emploi. Il est désolé.

➤ Travaux du pont enjambant le canal vers Carrefour

Un intervenant a entendu parler du projet de changement du pont qui enjambe le canal.

Monsieur le Maire donne les informations reçues encore ce matin par Monsieur le Conseiller Municipal délégué à la voirie Monsieur PISZEWSKI absent ce soir pour raisons de santé. Ces informations émanent du Conseil Général. Le pont est sous surveillance quotidienne, il vient récemment d'être consolidé (été 2010). Le Conseil Général est dans l'attente des conclusions définitives avant de prendre sa décision. En été 2011, la circulation sur le pont sera coupé pendant 2 mois afin de procéder à la réfection du tablier. La circulation sera déviée par Riedisheim. Si les conclusions sont mauvaises, il faudra certainement le changer. Le coût serait alors de 8 millions d'Euros à la charge du Conseil Général.

Un intervenant demande s'il n'est pas possible de faire un projet de sortie d'autoroute vers la zone industrielle.

Monsieur le Maire lui répond que non. Le coût serait trop élevé. La circulation passera sur le bas de Riedisheim pendant la durée des travaux.

➤ Vie associative de Rixheim – Augmentation des tarifs

Un intervenant prend la parole. Il s'exprime sur la vie associative de Rixheim. Ses enfants sont dans différentes associations. Il constate que les tarifs ont énormément augmenté ces derniers temps. Les associations ont argumenté sur le fait que la Ville a diminué le montant de ses subventions. Ce ne serait-ce pas une erreur de la Municipalité de ne pas donner de recettes pour ces associations ? Il parle plus précisément de La Passerelle. Les tarifs ne favorisent pas les personnes à revenus modestes. Les plus riches sont privilégiés à ses yeux !

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur le Conseiller Municipal délégué Philippe WOLFF.

Monsieur WOLFF donne des explications sur le financement des activités. La problématique est identique et ce jusqu'en 2014 : les subventions pour les associations et ainsi qu'à La Passerelle sont gelées. La Passerelle a un budget qui s'évalue à 3,5 millions d'Euros tout compris. Il est certain qu'elle doit faire face à des augmentations de frais de personnel. Le Conseil d'Administration a décidé récemment de réajuster ses tarifs. La Municipalité est consciente, mais tout augmente. L'augmentation des tarifs est une conséquence irrémédiable et logique. Pour sa part, il trouve les tarifs raisonnables. Certains présidents d'associations sont également mécontents. Mais la Municipalité demande qu'ils mettent en place la notion de bénévolat. Concernant la tarification, La Passerelle tient compte du quotient familial. Les adhérents ont la possibilité de payer par bons CAF (délivrés sous certaines conditions) ou par chèques-vacances.

Monsieur le Maire reprend la parole. Il signale que les subventions n'ont pas été baissées, mais qu'elles ont très peu augmenté. Ce choix est lié aux contraintes budgétaires. C'est un problème national : on baisse les recettes : on baisse les dépenses. Il n'est pas question de baisser les dépenses pour la santé, l'éducation, la justice. Ces domaines sont intouchables. Par contre, la Municipalité a fait le choix de diminuer le coût des fêtes et cérémonies.

➤ Interventions de la Police Municipale dans la rue Jean Jaurès

Un intervenant signale que de gros camions-bennes (+ 10 tonnes) passent tôt le matin dans la rue Jean Jaurès alors qu'elle est limitée au + de 3,5 tonnes. Ces camions se dirigent vers l'auto-casse.

Monsieur le Maire va demander à la Police Municipale d'effectuer des contrôles.

Monsieur ZIMRANI signale qu'il y a beaucoup de circulation dans la rue Zumstein à la sortie de l'école. Il est important de penser à la sécurité des enfants. La route est trop étroite.

➤ Mise en place d'un abri de bus rue Zumstein

Monsieur ZIMRANI demande s'il était également possible de mettre en place un abri de bus pour les enfants qui vont au Collège.

Monsieur le Maire va s'en occuper dans le projet de rénovation de la rue Zumstein.

➤ Eventuelle augmentation des taxes

Un intervenant demande à savoir si la Municipalité va augmenter la taxe foncière.

Monsieur le Maire répond que non. Le débat aura lieu en janvier, février 2011, lors de la préparation du budget. Il est certain qu'il faudra trouver des recettes supplémentaires pas pour cette année mais pour l'année prochaine. C'est le Conseil Municipal qui décidera au mois de mars lors du vote du budget primitif 2011. Les priorités seront fixées à ce moment là.

➤ Comportement d'un agent de la police municipale – Présence de la Police Municipale dans le quartier

Une intervenante signale le comportement déplacé d'un policier municipal vis-à-vis de son mari. Elle avait appelé la Police Municipale afin d'intervenir pour un problème de tapage nocturne. L'agent a émis des propos déplacés par rapport aux origines de son mari. L'agent était un homme grisonnant, grand avec une moustache. Elle déplore que la Police Municipale ne soit absolument pas présente dans le quartier.

Monsieur le Maire signale que la Police Municipale est au service de la population et qu'elle doit faire respecter la loi. Il va demander qu'une enquête soit faite et il convoquera l'agent concerné pour avoir des explications bien précises.

Un débat s'instaure sur la présence des policiers municipaux. Les riverains ne les croisent jamais...

Pourtant Monsieur le Maire a sous les yeux un rapport de la veille soit le 8 novembre dernier, il le lit ouvertement.

Les participants montent d'un ton : les policiers municipaux sont devant l'Intermarché, ils ne viennent pas dans le cœur du quartier d'Île Napoléon.

Monsieur le Maire est étonné, il signale que la délinquance a diminué de 50 % sur Rixheim les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il demande aux participants s'ils veulent qu'ils mettent la sirène et les gyrophares en route lorsqu'ils arrivent... (Rires dans la salle).

➤ Chiens dangereux – Déjections canines

Plusieurs intervenants signalent que des chiens de race Rottweiler errent dans le quartier. Un jeune signale qu'ils sont sur des aires de jeux où il y a des petits enfants... Cela est très dangereux. Il y a également partout des déjections canines et les sacs ne sont pas ramassés.

Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal sur les chiens dangereux. 2 personnes sont passées en jugement. Il demande à savoir si c'est le Rottweiler de l'auto-casse.

Une personne affirme que oui d'autres que ce sont d'autres chiens.

Monsieur le Maire signale que pour celui de l'auto-casse, le problème va être réglé prochainement. En effet, l'auto-casse devrait déménager sur Illzach.

Concernant les déjections canines, la Ville a mis en place des distributeurs de sachets. Les propriétaires de chiens qui ne ramasseront pas les déjections ou les sachets seront prochainement verbalisés par la Police Municipale. Il en a donné l'ordre. Le coût de l'amende est de 35 €. Un article va paraître au mois de décembre dans le prochain Bulletin Municipal.

Monsieur le Maire pense que la vidéo-protection va apporter un plus dans ce domaine. Il faut avant tout éduquer les maîtres (civisme). Monsieur le Maire n'a pas toutes les solutions à tous les problèmes. La Police Municipale fera son travail.

➤ Paiement d'une facture de réfection de trottoir

Une intervenante signale qu'elle a reçu un courrier ainsi que ses voisins lui demandant de payer l'enrobé suite aux travaux effectués sur le trottoir. Elle demande des explications précises.

Monsieur le Maire lui demande de prendre contact avec Madame GIRARDOT du service de l'Urbanisme en mairie bureau n° 4.

Monsieur le Maire remercie l'assistance et souhaite à tout le monde une bonne soirée.

Fin de réunion : 22 h 00

RIXHEIM, le 15 novembre 2010

Le Maire :

Olivier BECHT